

< Charte de collaboration />

Freelances & Clients



#1 Qualité et responsabilité

Les freelances s'engagent à proposer un travail de qualité, dans le respect des délais. Les freelances sont responsables de l'expertise et des conseils émis ; les freelances veillent à maintenir nos compétences et savoirs à jour.

Le client s'engage à être à l'écoute des recommandations et des points d'alerte des experts ; à accepter la méthodologie proposée ; à définir un décisionnaire et savoir trancher pour faire avancer le projet ; à transmettre toutes les informations et moyens nécessaires à la réussite du projet en respectant les délais, car la réussite d'un projet repose sur une responsabilité partagée.

#2 Respect, bienveillance & feedback

Les choix de collaboration sont faits selon l'expertise, la disponibilité et la motivation à participer à un projet.

Le travail réalisé et les compétences de chacun sont respectés. Les équipes s'engagent à fournir un feedback constructif et orienté solution, valoriser les résultats et la valeur créée, favoriser des relations basées sur la confiance, la bonne humeur, l'écoute attentive et la bienveillance.

Les désaccords sont normaux et peuvent être exprimés librement, dans un cadre respectueux et professionnel.

#3 Collaboration et réciprocité

Nous travaillons "avec", et non "pour" : les projets sont menés en collaboration sans hiérarchie, dans une logique de co-création. Concrètement :

- Chacun s'engage à s'impliquer activement dans la réussite du projet
- Les rôles, responsabilités et périmètres sont clarifiés
- Les décisions sont prises de manière collaborative, dans l'intérêt du projet de la satisfaction commune.

#4 Ethique, inclusion et impact positif

Aucune décision de collaboration ne repose sur le genre, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, l'état de santé ou la situation familiale.

Nous cherchons à produire un impact positif dans les projets menés pour nos clients, dans la vie du collectif, dans la reconnaissance du travail indépendant.

Les clients partagent les valeurs et l'état d'esprit des entrepreneurs individuels en s'intéressant au monde du freelancing et de l'entreprise étendue. Ils comprennent que les ressources freelances sont rémunérées au temps de travail passé sur une tâche et s'engagent à lui allouer le temps nécessaire à la bonne exécution de celle-ci.

#5 Transparence et communication

Les parties prenantes font preuves de transparence sur les objectifs, les moyens alloués, les contraintes, délais et arbitrages en lien avec les projets. Elles agissent dans le respect des contrats établis et limitent les problèmes de facturation. Le cas échéant, les difficultés doivent être signalées le plus tôt possible afin d'éviter toute dégradation inutile de la collaboration.

#6 Signalement, médiation, cadre de collaboration

En cas de difficulté ou de non-respect des principes de cette charte, chaque partie est invitée à signaler la situation via [le formulaire dédié](#). La Collab s'engage à analyser la situation, faciliter un échange ou une médiation si nécessaire, proposer une solution équilibrée et respectueuse des parties.

Les collaborations s'inscrivent par ailleurs dans un cadre contractuel défini.

< Charte de déplacements />

Objectif

Mesurer l'impact de l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels des freelances et clients, en privilégiant les modes de transport les plus sobres lorsqu'ils sont compatibles avec les contraintes de mission, de temps et de sécurité.

Distance du déplacement	Modes de transport privilégiés	Modes à limiter / éviter	Remarques & exceptions
0 – 2 km	Marche à pied Vélo Trottinette	Véhicule motorisé	Véhicule motorisé possible en cas de contrainte spécifique (matériel, sécurité, météo, handicap)
2 – 10 km	Vélo Transports Covoiturage	Voiture	Choix adapté selon accessibilité et contraintes horaires
10 – 150 km	Train Transports Covoiturage Voiture	Voiture	Voiture thermique possible en l'absence d'alternative raisonnable
> 150 km (national)	Train (TGV inclus) Bus longue distance	Avion	Avion évité lorsque le trajet en train est \leq 4h
International	Train (lorsque possible) Regroupement de déplacements	Avion fréquent / répété	Déplacements internationaux limités aux besoins strictement nécessaires
Toutes distances	Télétravail Visioconférence	—	Le télétravail est privilégié dès que la mission le permet